

1. LE DETAIL DE VOS GARANTIES

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Nord de France vous propose un contrat collectif santé souscrit auprès de Crédit Agricole Assurances et le Groupe Agricola. Le régime se compose d'une base et de 2 options facultatives.

GARANTIES SANTÉ / les remboursements incluent ceux de la Sécurité sociale

Garanties	Assiette	Base	Option 1	Option 2
HOSPITALISATION CHIRURGICALE, MÉDICALE, MATERNITE, PSYCHIATRIE ET HOSPITALISATION À DOMICILE				
Frais de séjour en établissements conventionnés	BR / Acte	150%	260%	300%
Frais de séjour en établissements non conventionnés	BR / Acte	100%	100%	100%
Honoraires en établissements conventionnés et non conventionnés	-	-	-	-
▪ Médecins aux pratiques tarifaires maîtrisées	BR / Acte	175%	225%	275%
▪ Médecins aux pratiques tarifaires non maîtrisées	BR / Acte	155%	200%	200%
La franchise hospitalière (actes lourds supérieurs à 120 €)	FR / Acte	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Forfait journalier hospitalier (sans limitation de durée)	FR / Jour	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière / hospitalisation (limité à 60 jours / an)	Euros / Jour	50 €	60 €	70 €
Frais d'accompagnement / hospitalisation (limité à 60 jours / an - enfant -16 ans et ascendant +70 ans)	Euros / Jour	80 €	80 €	80 €
Hospitalisation longue durée (hospitalisation supérieure ou égale à 10 jours consécutifs)	Euros / An	-	200 €	400 €
SOINS MÉDICAUX COURANTS				
Honoraires (consultations, visites et actes techniques dont radiologie - médecins généralistes)	-	-	-	-
▪ Médecins aux pratiques tarifaires maîtrisées	BR / Acte	100%	170%	190%
▪ Médecins aux pratiques tarifaires non maîtrisées	BR / Acte	100%	150%	170%
Honoraires (consultations, visites et actes techniques dont radiologie - médecins spécialistes)	-	-	-	-
▪ Médecins aux pratiques tarifaires maîtrisées	BR / Acte	175%	225%	275%
▪ Médecins aux pratiques tarifaires non maîtrisées	BR / Acte	155%	200%	200%
Auxiliaires médicaux	BR / Acte	100%	100%	100%
Analyses et examens médicaux	BR / Acte	100%	100%	100%
Transport remboursé par la Sécurité sociale	BR / Acte	100%	100%	100%
Pharmacie remboursée par la Sécurité sociale (65% et 35%)	BR / Acte	100%	100%	100%
Pharmacie remboursée par la Sécurité sociale (15%)	BR / Acte	100%	100%	100%
Pharmacie non remboursée par la Sécurité sociale sur prescription médicale	Euros / An	40 €	40 €	80 €
Vaccin non remboursé par la Sécurité sociale sur prescription médicale	Euros / An	20 €	20 €	40 €
DENTAIRE				
Plafond dentaire (1)	Euros / An	1 500 €	2 000 €	2 500 €
Actes remboursés par la Sécurité sociale	-	-	-	-
▪ Consultations et soins dentaires (2)	BR / Acte	100%	100%	100%
▪ Inlays-onlays (2)	BR / Acte	200%	400%	450%
▪ Prothèses dentaires (3)	BR / Acte	200%	400%	450%
▪ Orthodontie (3)	BR / Acte	200%	350%	450%
Actes non remboursés par la Sécurité sociale	-	-	-	-
▪ Prothèses dentaires	BRR / Acte	200%	400%	450%
▪ Orthodontie	BRR / Acte	150%	200%	300%
▪ Implantologie	Euros / An	400 €	600 €	800 €
Parodontologie et endodontie remboursées (2) et non remboursées	BR / Acte + Euros / An	100% + 200 €	100% + 200 €	100% + 500 €

(1) Un plafond global en euros par an est prévu sur les garanties dentaires.

(2) Prise en charge systématique d'une garantie à 100% BR au-delà du plafond dentaire

(3) Prise en charge systématique d'une garantie à 125% BR au-delà du plafond dentaire

Document non contractuel - Vous trouverez le détail et les spécificités de vos garanties dans la notice d'information PREDICA

GARANTIES SANTÉ / les remboursements incluent ceux de la Sécurité sociale				
Garanties	Assiette	Base	Option 1	Option 2
OPTIQUE				
Plafond équipement lunettes	Fréquence / Equipement	Un équipement (2 verres et 1 monture) tous les 24 mois entre 2 achats pour les adultes sauf en cas de modification de la vue ou pour les enfants, limité à un équipement tous les 12 mois entre deux achats		
Equipement lunettes :	-	-	-	-
▪ Monture	RSS + Euros / Monture	100 €	120 €	150 €
▪ Verre simple	RSS + Euros / Verre	90 €	110 €	130 €
▪ Verre complexe	RSS + Euros / Verre	200 €	240 €	265 €
▪ Verre hypercomplexe	RSS + Euros / Verre	240 €	300 €	350 €
Equipement autres :	-	-	-	-
Lentilles remboursées et non remboursées par la Sécurité sociale (4)	BR / Actes + Euros / An	100% + 100 €	100% + 200 €	100% + 300 €
Chirurgie réfractive (myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme et la presbytie)	Euros / Œil / An	300 €	400 €	700 €
<i>(4) TM pris en charge systématiquement dans le cas des lentilles remboursées</i>				
AUTRES SOINS				
Prothèses et appareillages remboursés par la Sécurité sociale	BR / Acte	200%	250%	300%
▪ complément prothèses médicales remboursées par la Sécurité sociale (inscription sur liste ALD)	Euros / An	RSS + 200 €	RSS + 200 €	RSS + 350 €
Prothèses auditives remboursées par la Sécurité sociale	BR / Acte + Euros / Oreille	100% + 400 €	100% + 800 €	100% + 1 000 €
Cures thermales remboursées par la Sécurité sociale	-	-	-	-
▪ Honoraires	BR / Acte	100%	100%	100%
▪ Transport et hébergement	Euros / An	250 €	250 €	450 €
Allocation naissance / adoption	PMSS / Événement	12,5%	12,5%	12,5%
Actes de prévention (conformément à l'article R871-2 du Code de la Sécurité sociale)	BR / Acte	100%	100%	100%
MEDECINES DOUCES				
Consultations d'ostéopathe, d'acupuncteur, de diététicien, d'étéopathe, de chiropracteur, de podologue ou pédicure, de shiatsu, de réflexologue, de sophrologue, de phytothérapeute, de naturopathe, de microkinésithérapeute, de psychologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, d'homéopathe, de neuropsychologue réalisées par des praticiens inscrits auprès du registre national de leur spécialité	Euros / Acte limité en Séance / An	30 € / Séance limité à 3 séances / An	40 € / Séance limité à 3 séances / An	45 € / Séance limité à 3 séances / An
SERVICES				
Service Réseau de Soins	Carte Blanche		Inclus	
Service Assistance (Hospitalisation, téléconsultation, Maladies Redoutées, Hospizen)	Mondial Assistance		Inclus	

2. LE DETAIL DE VOS COTISATIONS

Cotisation TTC / Mensuelle	
Cotisation par type de bénéficiaire	Tarif TTC Montant contractuel
Socle Obligatoire <small>Le tarif Socle est pris en charge pour moitié par l'employeur et à hauteur d'environ 8 € par le Comité d'Entreprise</small>	
Famille	97,92 €
Option Facultative 1 <small>(Cotisation en complément du régime socle)</small>	
Famille	+ 12,04 €
Option Facultative 2 <small>(Cotisation en complément du régime socle)</small>	
Famille	+ 43,57 €

Document non contractuel - Vous trouverez le détail et les spécificités de vos garanties dans la notice d'information PREDICA

3. MISE EN ŒUVRE DE L'ASSISTANCE et DETAILS

Toute demande de mise en œuvre doit être formulée directement par l'Assuré ou ses proches auprès du Service Assistance :



Par téléphone
01 40 25 59 62

Accessibles 24h/24 et 7j/7

Ou via l'application **MA SANTE**

Il vous sera demandé :

- Le n° du protocole **B9224080001**
- Le nom et le prénom de l'Assuré
- L'adresse exacte de l'Assuré
- Un téléphone auquel l'assuré peut être joint



SOCLE DES PRESTATIONS D'ASSISTANCE

Parce qu'avancer dans ses projets avec confiance, c'est prendre la vie avec assurance



AVANTAGES

- Accédez à des conseils adaptés, en toute situation,
- Disposez d'un accompagnement en cas d'accident, de maladie ou d'hospitalisation imprévue de plus de 24h ou programmée de plus 5 jours
- Assurez la prise en charge de vos proches en cas d'incapacité.



AFFECTION LONGUE DURÉE

Ce n'est pas parce qu'on souffre d'une Affection Longue Durée qu'on ne peut pas trouver des solutions immédiates



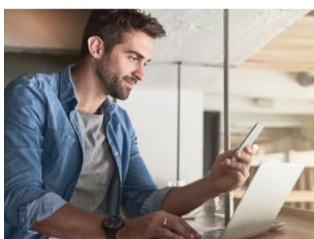
AVANTAGES

- Disposez d'une enveloppe de services d'assistance personnalisés à hauteur de 3500 € par an : Services à la personne (aide ménagère, assistance aux enfants, etc.)
- Transports (retour au domicile, transfert d'un proche, etc.)
- Bénéficiez des conseils d'un expert médico-social pour choisir les services les plus adaptés inclus dans l'enveloppe.



TÉLÉCONSULTATION, LA SANTÉ CONNECTÉE

Parce qu'avoir besoin d'un avis médical, c'est en avoir besoin immédiatement, où que l'on se trouve



AVANTAGES

- Pour échanger avec des professionnels de santé en toute sécurité, vous pouvez choisir l'un des modes d'accès suivants :
 - par téléphone,
 - en visioconférence depuis MA SANTÉ.



HOSPIZEN, L'HOSPITALISATION SEREINE

Parce qu'on ne peut pas anticiper les imprévus, on peut quand même rester serein



AVANTAGES

- Un programme d'assistance en multi-accès alliant digital et humain : disponible depuis votre espace assuré MA SANTÉ,
- Des conseils d'experts personnalisés et contextualisés, tout au long du parcours,
- Un séjour hospitalier serein et mieux vécu.

Document non contractuel - Vous trouverez le détail et les spécificités de vos garanties dans la notice d'information PREDICA

4. LA NOUVELLE APPLICATION : MA SANTE

▶ MON LIEN DIRECT AVEC MON CONTRAT DE SANTÉ

- Accès aux remboursements
- Demande de prise en charge
- Accès à la carte de tiers payant



▶ MES SERVICES SANTÉ PRATIQUES

- Accès au réseau Carte Blanche: optique, audio et dentaire
- Géolocalisation d'un professionnel de santé
- Accès aux services d'assistance* dont :
 - **Téléconsultation*** Consultation d'un médecin à distance par téléphone ou visio-conférence 7j/7 24h/24.
 - Suivi avant et après une hospitalisation*

*Services Mondial Assistance inclus dans votre contrat de santé Crédit Agricole Assurances.



▶ MES ACTUALITÉS SANTÉ AU QUOTIDIEN

- Accès à **Santé Magazine**, des actualités au quotidien pour trouver l'information santé
- et bien-être qui me concerne.



▶ MON COACHING BIEN-ÊTRE PERSONNALISÉ

- Accès aux informations et aux programmes bien-être

5. LE DETAIL DE VOS POINTS DE CONTACTS



▶ 02 37 91 53 19

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00
(numéro non surtaxé, prix d'un appel local)



▶ magestionsante@ca-assurances.fr



▶ ca-masante.fr



▶ Centre de Gestion
Crédit Agricole Assurances
TSA 50190 28039 CHARTRES Cedex



Document non contractuel - Vous trouverez le détail et les spécificités de vos garanties dans la notice d'information PREDICA